

MERY**Place de la Gare, 8
4130 Esneux****GPS X: 5.587327 - Y: 50.547375**

Visitée le 07/06/2014

1. Tableau synthétique



Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG	Infrastructures	Revêtement	Etat	
Piétons	Rayon de 200 m	Trottoirs et accotements – Eclairage public	Gravillons Pavés Béton	Bon	
Bus (arrêt TEC) le plus proche	296 – 303 m	Arrêts avec et sans abri	Asphalte	Bon	
Voitures	Rayon de 500 m	Routes secondaires Accès au Ravel 5	Asphalte	Bon	
2 roues	96 m	Pas de pistes cyclables Routes (voir point 3.)			
2 roues motorisés	Rayon de 500 m	Routes secondaires	Asphalte	Bon	
Accessibilité					
Piétons	Accès aux quais :				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	13	0 m	Revêtement en gravillons - Gratuit	Non-sécurisé	Bon
Parking PMR	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues motorisés	0		Aucun emplacement réservé		
Prise en charge PMR			Avec assistance		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique. ▪ Gare « PMR » la plus proche : Rivage (11 Km) ▪ Aucune gare « Taxi » à proximité 					
Signalétique		Ravel – Bus – PANG – PMR			
Vers le PANG		Absence de signalétique indiquant la présence du PANG			
Depuis le PANG		Présence de signalétique indiquant le Ravel			

Avec le soutien
de la WallonieDEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

2. Cartographie

Arrêts de bus



	PANG
	Arrêts de bus

Distance (m)	Nom Arrêt
296 – 303	Pont de Méry









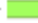
Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

Accès au Ravel



	PANG
	Cheminement PANG - Ravel
	Chaînon de liaison
	Piste cyclable
	Pré-RAVeL
	RAVeL Itinéraire
	RAVeL Section



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

3. Cheminement d'accès

- **Piétons – Rayon de 200 m** : accès via des trottoirs, présence d'un éclairage public



- **Depuis / vers l'arrêt de bus** : accès via des trottoirs
- **Arrêt le plus proche** : « Pont de Méry » situé à 296 – 303 m



Avec le soutien
de la Wallonie



SPW
Service public
de Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

Desserte arrêt le plus proche

Distance (m)	Nom Arrêt	Traversées	N° Ligne	Parcours
296 – 303	Pont de Méry	1 / 2	377	Liège – Esneux – Comblain-au-Pont

Autres arrêts à proximité

Il n'y a pas d'autre arrêt à proximité

➤ 2 roues

- Accès au Ravel 5 situé à 96 m
 - Routes tertiaires : 83 m
 - Routes autres : 13 m
- Voirie non-équipée de pistes cyclables ;
- Présence d'un éclairage public ;
- Infos Ravel : http://ravel.wallonie.be/opencms/opencms/fr/parcours/itineraires/ravel_5/



Accès au Ravel



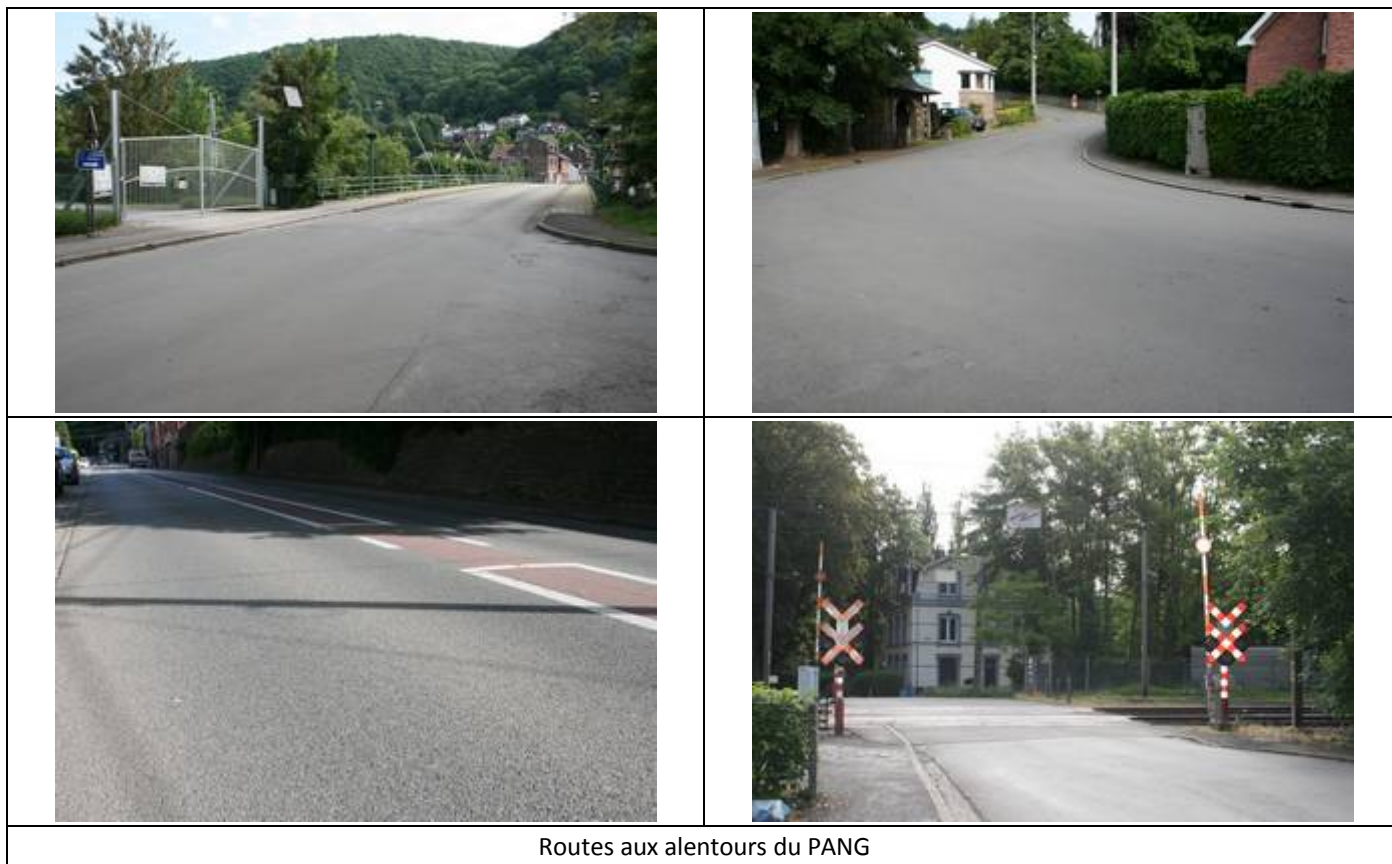
Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

➤ **Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m**

- Accès via :
 - Routes secondaires



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

4. Accessibilité

- **Quai en direction de Jemelle :**
 - Accès de plain-pied



- **Quai en direction de Liège :**
 - Accès de plain-pied



- Le passage d'un quai à l'autre se fait via le passage à niveau
- Les quais bas rendent l'embarquement et le débarquement difficiles



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

5. Equipements

- **Parking voitures :**
+/- 13 places – Gratuit – Non-sécurisé – Revêtement en gravillons
- **Parking PMR :**
aucun emplacement réservé



Parking

- **Parking 2 roues :** aucun emplacement réservé
- **Parking 2 roues motorisés :** aucun emplacement réservé

6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- **Gare « PMR » la plus proche :** Rivage (11 Km)
- **Gare « Taxi » la plus proche :** pas de gare



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

7. Signalétique

7.1. Vers le PANG

- **PANG** : pas de signalétique indiquant la présence du PANG

7.2. Depuis le PANG

- **Bus** : pas de signalétique
- **Ravel** : une signalétique est présente à proximité du PANG



8. Remarques et constatations

- Pas de parking « PMR » ;
- Pas de parking « 2 roues » ;
- Pas de parking « 2 roues motorisés » ;
- Pas de signalétique du PANG.

Nous recommandons :

- la création d'emplacements de parking réservés aux « PMR » ;
- l'installation d'emplacements pour les « 2 roues » ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence du PANG ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence des arrêts de bus.

9. Avis des usagers et associations

Nous n'avons reçu aucune remarque



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE